

Synthèse régionale des impacts du Covid-19 sur les filières agroalimentaires – Semaine 17

Le service ERP et PAF de l'APCA se mobilisent pour produire une note hebdomadaire afin de synthétiser l'ensemble des remontées régionales du réseau des Chambres d'agriculture sur les impacts économiques du Covid-19.

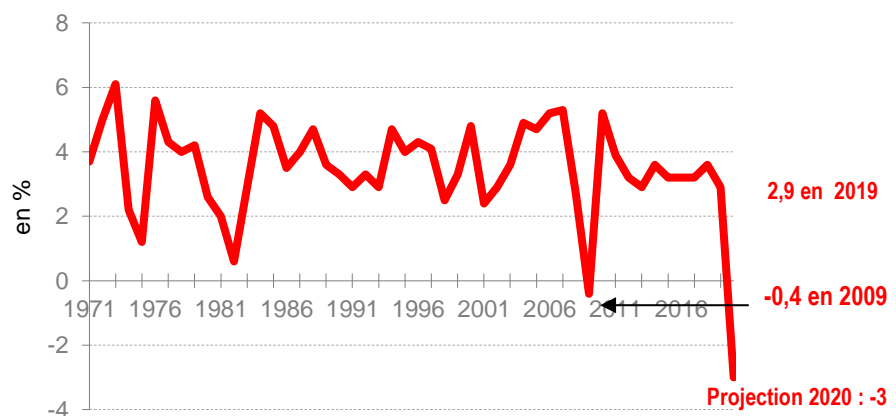
Cette note hebdomadaire de synthèse constitue la quatrième de cette série. Elle a pour finalité de dresser un panorama le plus complet possible de la situation économique du secteur agricole et alimentaire national. Les éléments tant qualitatifs que chiffrés sont intégrés dans les notes de synthèse, avec un angle à la fois filières – végétales et animales, y compris l'amont et l'aval – et régionales.

Ces notes successives contiennent également, en préambule et sous une forme brève, quelques éléments sur la situation économique globale du pays (croissance, commerce extérieur, emploi...), pouvant exercer des répercussions sur l'activité agricole, ainsi que sur les territoires.

Contexte général

Le FMI et la Banque Mondiale ont confirmé que **l'économie mondiale** connaîtrait une **grave récession** sur l'année 2020, bien plus profonde (- 3 %) que celle de 2009, lors de la crise dite des *subprimes* (- 0,4 %), qui fut importante et dévastatrice, en particulier sur l'emploi. Comparativement à la crise précédente, les économies qualifiées d'émergentes, qui avaient pris le relais des pays industrialisés pour limiter la récession, ne seront pas en mesure de contribuer à cette croissance mondiale, dans la mesure où, concernant la Chine (qui n'est plus d'ailleurs un pays émergent) par exemple, la sienne propre s'effondre. Le taux de croissance de la Chine ne devrait être selon le FMI que de + 1,5 %, contre + 5,5 % prévus en début d'année.

Taux de croissance du PIB mondial



D'après le dernier [point de conjoncture de l'INSEE](#) du 23 avril, l'activité économique française serait en baisse de -35 % par rapport à une situation normale. Cette perte d'activité s'élève à -13 % pour le secteur agricole et à -5 % pour les industries agroalimentaires, ce qui reste nettement en dessous des autres branches d'activité où la perte d'activité peut s'élever jusqu'à - 91 % comme pour l'hébergement et la restauration.

La toute dernière note de l'INSEE, datée du 30 avril, fait mention d'une récession au premier trimestre de - 5,8%. C'est un véritable choc économique pour le pays, puisque cette récession efface quatre années de croissance en un seul trimestre. Le tableau ci-après retrace les principales évolutions des agrégats macroéconomiques.

Production, consommation et FBCF : principales composantes

	<i>variations t/t-1, en %, données CVS-GJQ</i>				
	2019 T2	2019 T3	2019 T4	2020 T1	2019
Production branche	0,3	0,3	-0,3	-5,5	1,6
Biens	-0,4	-0,7	-1,5	-4,8	-0,2
Ind. manufacturière	-0,7	-0,7	-1,5	-5,8	-0,1
Construction	0,7	0,5	-0,4	-12,6	2,2
Services marchands	0,6	0,6	0,1	-5,7	2,5
Services non marchands	0,4	0,5	0,5	-2,1	1,4
Consommation des ménages	0,2	0,4	0,3	-6,1	1,3
Alimentaire	0,0	-0,6	0,5	2,4	-1,8
Énergie	0,6	-0,2	-1,0	-4,8	-0,2
Biens fabriqués	-0,6	1,5	1,0	-16,3	1,4
Services	0,4	0,4	0,2	-5,2	1,8
FBCF	1,4	1,2	0,0	-11,8	3,7
Produits manufacturés	0,9	1,1	-0,9	-13,0	3,8
Construction	1,1	0,7	-0,1	-13,8	2,4
Services marchands	2,0	1,9	0,8	-8,8	5,2

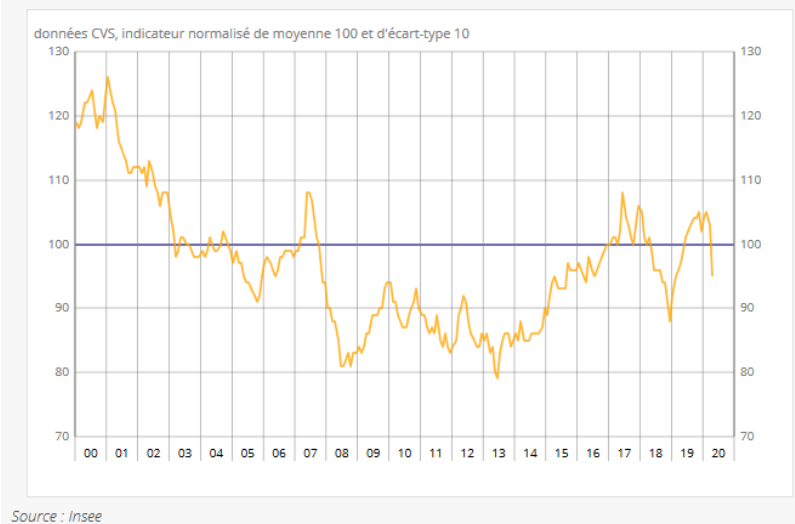
Source : Insee

L'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages relevée au mois d'avril montre un effondrement spectaculaire de la confiance des ménages, perdant près de 8 points par rapport au mois précédent. Les ménages se montrent particulièrement pessimistes sur les perspectives de conditions de vie futures en France, notamment du fait d'une anticipation d'un très fort rebond du chômage et d'une hausse généralisée de l'inflation.

Un effet psychologique qui n'est pas à négliger dans la perspective des futures politiques de relance de l'activité économique. Les anticipations des ménages (thésaurisation et épargne de précaution) constitueraient un frein important pour la consommation future, en particulier pour la période estivale où de nombreux secteurs économiques placent leurs espoirs pour compenser autant que possible les pertes du mois de mars et d'avril.

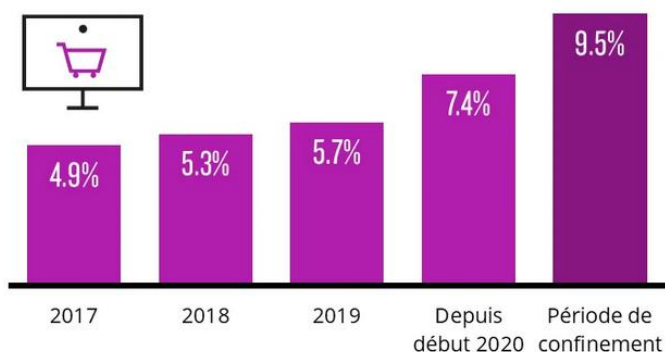


Indicateur synthétique de confiance des ménages



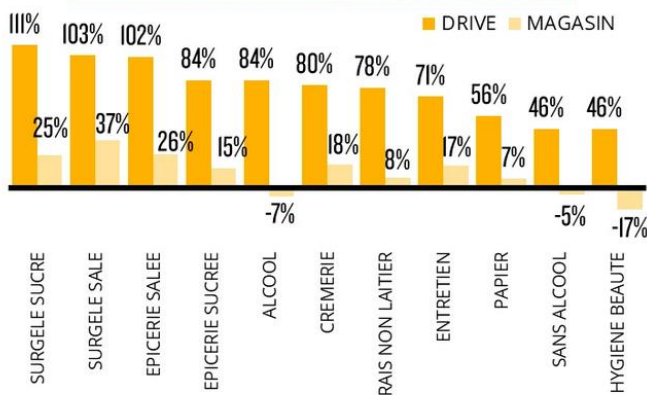
Les dernières données de **Nielsen** confirment l’ancrage de l’E-commerce dans les habitudes de consommation, avec des parts de marché de 9,5 % dans les achats alimentaires pendant le confinement. Les ventes en drive (du 16 mars au 12 avril 2020) tirent vers le haut les ventes de quasiment tous les PGC et notamment des produits frais dont les ventes ont progressé de +150 % sur ce segment de marché.

Part de marché valeur du e-commerce généraliste sur les produits de grande consommation et frais libre-service

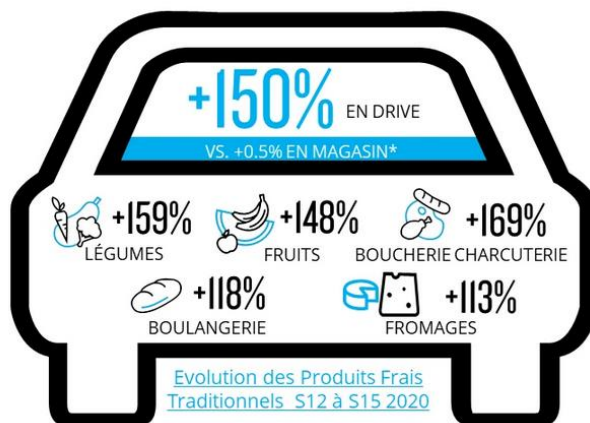


Source : Nielsen ScanTrack. Scope : Drive + Livraison à Domicile dont Amazon. Données au 12/04.

Evolution du chiffre d'affaires, 16 mars au 12 avril 2020



Source : Nielsen ScanTrack, Total PGC+FLS. Evolution vs. mêmes semaines l'an passé. Copyright © 2020 The Nielsen Company



Source : Nielsen ScanTrack, *Hypermarchés, Supermarchés, Proximité et SDMP. Evolution valeur PFT vs. mêmes semaines de l'an passé. Copyright © 2020 The Nielsen Company



Les filières végétales

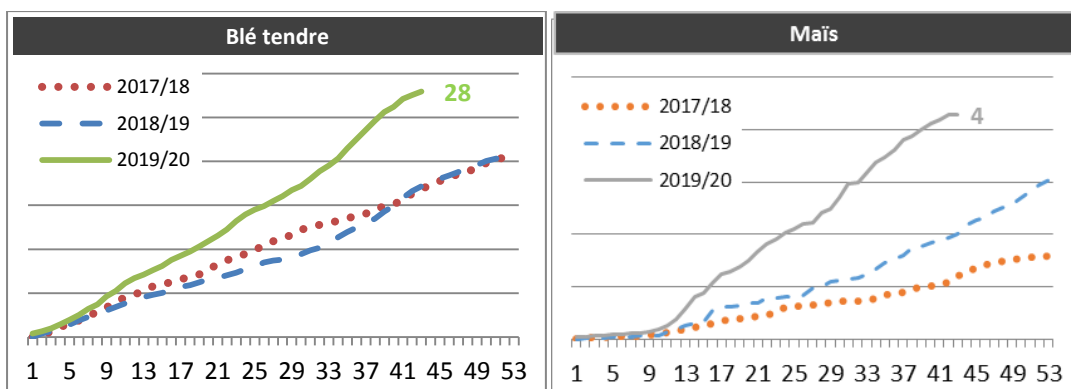
Céréales et oléagineux : Les écarts entre les marchés céréaliers et oléagineux se confirment avec la déprime du marché pétrolier (11 \$ le baril au 28 avril). L'accumulation des stocks d'huiles à cause du bas prix des hydrocarbures fait craindre des pénuries de tourteaux pour l'alimentation animale avec le ralentissement des activités de trituration.

Les quotas d'exportation de céréales des pays de la Mer Noire, alors que certains pays procèdent de nouveaux à des appels d'offre d'envergure (mi-avril, l'Arabie Saoudite était aux achats pour 655 000 tonnes de blé à un prix de plus de 233 dollars/tonne), tend le prix du blé à la hausse, dont la cotation Euronext a franchi les 200 €/tonne. Toutefois, des craintes pèsent sur les cotations de Chicago, principal driver du marché céréalier, avec la fermeture d'ateliers d'élevage américain ce qui impactera la demande céréalière sur le marché américain.

Blé (€/t) Mai 20



Le cumul des exportations européennes de blé tendre et de maïs atteignent respectivement 28 millions et 4 millions de tonnes au 27 avril 2020. La campagne d'exportation 2019/2020 sera quoi qu'il adviene un record historique. Si les achats algériens ont significativement diminué ces dernières semaines, le cumul des exportations de blé tendre des semaines 1 à 43 vers les autres pays clients atteint des records par rapport au cumul des exportations de la campagne 2018/2019 sur la même période : 2,6 millions de tonnes en Arabie Saoudite (+9 %), 2,1 millions de tonnes au Maroc (+ 72 %) et environ 2 millions de tonnes vers l'Egypte (+ 17 %). Enfin, la Turquie et l'Egypte captent à eux-seuls 45 % des expéditions de maïs européen.



Source : Commission Européenne

Un point d'attention est à porter sur la dégradation des conditions de cultures du fait des récents orages, du manque de luminosité et des épisodes de pluie (58 % du blé classé de bon à excellent sur la dernière semaine d'avril contre 61 % la semaine précédente et 79 % par rapport



à l'an dernier à la même période ; pour l'orge de printemps, l'état bon-excellent est passé à 69 % contre 78 % en s-1).

Point betterave sucrière : Si les prix européens se maintiennent, la pression des importations de sucre à bas prix avec la chute de l'éthanol s'amplifie sur les contrats sucriers avec des menaces de renégociation de la part des industriels.

D'autre part, en **région Grand-Est**, les attaques de pucerons verts porteurs de la jaunisse s'amplifient sur les cultures. Les pertes de rendement pourraient atteindre de -30 à 50 % pour la récolte en cours.

Horticulture : La réouverture des jardinerie et l'autorisation de la vente directe de plants potagers redonnent un peu d'air aux horticulteurs, même si ces circuits de distribution ne constituent qu'une part mineure de leur activité (20 % tout au plus). Les demandes de reprise de la vente directe pour l'ensemble des produits horticoles n'ont toujours pas été entendues.

Le Ministre de l'agriculture Didier Guillaume a toutefois annoncé qu'une demande allait être adressée à la Commission européenne afin de constituer un fonds de soutien dédié au secteur horticole.

Fruits et légumes : Le marché de l'asperge, déclaré en crise conjoncturelle depuis le début du confinement, semble se stabiliser avec des prix suffisamment rémunérateurs. En **Nouvelle Aquitaine**, les conditions climatiques moroses des derniers jours tendent à ralentir le rythme de production, permettant ainsi de soutenir les prix. Cependant, l'arrivée des importations d'asperges hollandaises et le retournement de la consommation saisonnière (début d'une consommation plus estivale, comme les achats des premiers melons en provenance du Maroc) pourraient perturber la fin la campagne.

Le marché de la fraise tend également à se stabiliser, la variété gariguette continuant d'être sur une trajectoire ascendante de prix alors que la fraise ronde, en plein pic de production, tend à voir son prix amorcer une tendance baissière.

En **région Grand-Est**, le marché est également à flux tendus sur l'asperge avec un manque d'offre locale du fait de la baisse des rendements de la main d'œuvre et des surfaces de production. De fortes inquiétudes pèsent sur la filière fraise dans la perspective de l'ouverture de la libre cueillette vers le 15 mai, qui est à interdire dans le contexte sanitaire actuel et de plus très dépendante de la main d'œuvre étrangère.

A signaler, d'après **les Pays de la Loire**, les ventes de pommes de table de la région ont progressé de +15 à +20 %, certainement du fait de la meilleure conservation des pommes sur la durée et à un bénéfice des restrictions de gammes en magasin (moins de diversité en rayon avec la limitation des importations, préférence nationale dans les achats).

Sur les besoins en main d'œuvre : le marché du travail reste toujours sur un déséquilibre important entre la demande importante et l'offre d'emplois plus réduite, associé à des problèmes d'adéquation géographique et de défaut de compétences suffisantes pour répondre aux besoins des exploitations. Dans la région **Grand-Est**, d'après des remontées des FDSEA 67 et 68, il est estimé qu'une très forte proportion de cette main d'œuvre abandonne le poste proposé du fait d'une trop forte pénibilité (seulement 1 personne sur 4 reste en poste) et la productivité de cette main d'œuvre serait inférieure de moitié par rapport à une main d'œuvres étrangère.



Viticulture: Le recul généralisé de la demande (marché national et exportation) impacte très fortement le chiffre d'affaires des viticulteurs. En **Pays de la Loire**, d'après la Fédération Régionale des Vignerons Indépendants, la perte de chiffre d'affaires pour le vignoble nantais s'élève à -54 % au mois de mars 2020 par rapport à mars 2019. Pour l'Anjou Saumur, la perte de chiffre d'affaires est de -60 % au mois de mars et estimée à -74 % pour le mois d'avril 2020 par rapport à la même période en 2019.

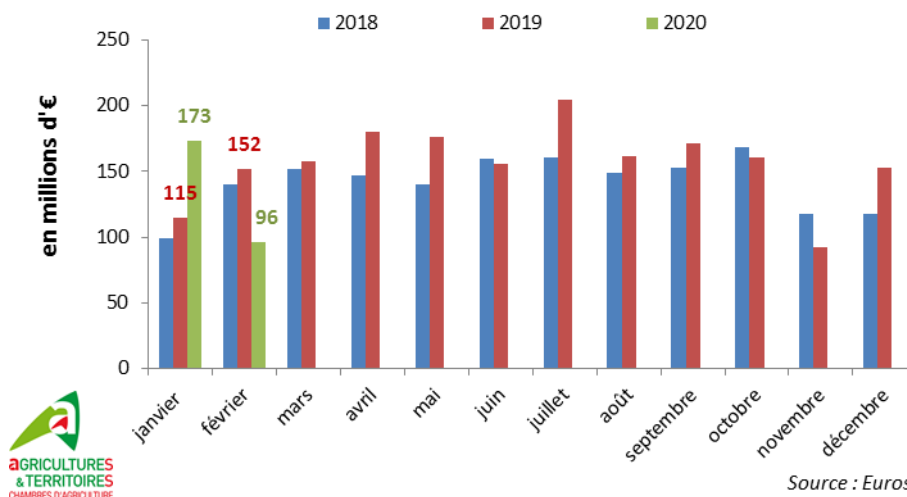
En région Grand-Est, la perte cumulée constatée pour le vignoble alsacien était de 8,5 millions d'€ fin mars, et devrait s'établir à hauteur de 40 millions d'euros pour le mois d'avril. La perte cumulée jusqu'au mois de mai au regard des modalités de déconfinement annoncées est estimée à 66 millions d'euros. Enfin, l'arrêt actuel des prestations de services pour les mises en bouteilles pose un important problème de stockage en vue des prochaines vendanges (dans 5 mois) et de la récolte du prochain millésime, les volumes stockés en cave ne pouvant pas être libérés avant la réouverture des différents débouchés (exports, restauration, ventes directes et foires).

Une situation aussi très inquiétante pour le vignoble lorrain sous appellations alors que la perte de chiffre d'affaires est évaluée à -90 % pour le mois d'avril, et que 50 % des ventes annuelles sont réalisées sur la période de mars à mai.

En **Nouvelle-Aquitaine**, les gelées et les orages ont ravagé quasiment dans leur intégralité de 600 à 800 hectares d'AOC dans les vignobles de Saint-Emilion et de Bergerac. Ce qui vient s'ajouter à la dégradation des exportations d'un secteur déjà très lourdement touché pas les sanctions commerciales américaines.

A propos des exportations totales de la filière viticole vers les États-Unis, on observe qu'après un net rebond des expéditions au mois de janvier (certainement dû à une substitution des achats de vins italiens, plus lourdement touchés par les sanctions, vers les vins français), les exportations françaises de vin accusent une nette diminution au mois de février (-37 % en valeur par rapport à février 2019).

Exportations françaises de vins vers les Etats-Unis



Si cette diminution des exportations va se prolonger jusqu'à l'été avec la crise du covid-19, les possibilités de reprise vers les États-Unis dépendront des suites de l'arbitrage rendu à l'OMC **sur le contentieux Airbus-Boeing**. Une décision est attendue pour juin, voire début juillet. Or, avec la paralysie de l'Organe de règlement des différends (ORD), les USA seront en position de refuser la décision rendue par l'OMC si celle-ci serait inférieure (et ce sera probablement le cas) aux 7,5 milliards de dollars réclamés par l'administration américaine.



Cependant, la situation financière extrêmement précaire des constructeurs aéronautiques avec la crise pourrait faire bouger les lignes, et amener à une trêve pour mettre fin aux rétorsions existantes et à venir. Des deux côtés de l'Atlantique, il serait invraisemblable que les gouvernements stoppent les aides à ces sociétés vitales pour leurs industries.

Point Brasseurs : Dans le **Grand-Est**, les brasseries poursuivent leurs activités du fait de la faible durée de conservation du malt, mais à un niveau évidemment bien plus faible avec la fermeture des cafés-restaurants. La production 2019 ne sera pas entièrement consommée et certainement réorientée vers l'alimentation animale.

Les filières animales

Les contrastes se sont accentués en une semaine pour les filières animales, que ce soit entre les produits ou entre les régions. La gestion de la crise se fait plus ou moins facilement, les inquiétudes portant essentiellement sur les conditions dans lesquelles va se dérouler le déconfinement : à quel rythme, selon les régions, le sort qui sera réservé à la RHD....etc.... Le panorama des filières pourrait se résumer en une caractéristique : l'absence réelle de visibilité des producteurs de viande.

Viande bovine : En viande bovine, la confirmation d'une demande exprimée par les consommateurs sur la viande hachée fraîche ou surgelée a été actée dans la plupart des régions. Les quelques tensions sur l'offre qui en découlent n'ont que peu d'impact sur le prix de la viande bovine. Les autres morceaux (entrecôte, faux-filet et filet, la région Grand-Est étant très touchée sur ce point), sont délaissés par les consommateurs. En Grand-Est, l'activité des opérateurs est en forte baisse de - 15 à - 20 %.

Les recommandations demeurent en vigueur, comme la retenue des animaux à la ferme.

En veau de boucherie, une campagne devrait être mise en œuvre pour anticiper le surcroît de demande attendu lors de la Pentecôte.

On observe une hausse des abattages de + 25 % en Pays de la Loire, mais cette hausse ne permet pas d'effacer le repli par rapport à 2019 au même mois (13 % en moins).

Viandes ovine et caprine : Ce qui caractérise la filière ovins-caprins réside dans le manque de visibilité ressenti par les producteurs, en particulier en matière de comportement des consommateurs. Alors que la campagne « agneau de France » avait donné des résultats honorables pour les ovins, les craintes portent désormais sur la robustesse de la demande, non seulement en raison de l'absence de débouchés en RHD, mais aussi relativement aux restrictions quant au déroulement des fêtes chrétiennes.

L'autre source d'inquiétude a trait au déconfinement. Il s'agit de savoir quelle va être la stratégie commerciale des GMS. Vont-elles déstocker les produits importés qu'elles avaient congelés au tout début du confinement, au risque de limiter leur approvisionnement auprès des producteurs français, ou bien envisagent-elles de se fournir avant d'avoir tout déstocké ?

Produits laitiers (vaches) : Quelle que soit la région, la filière laitière est l'objet de pas mal de préoccupations. La consommation est en forte baisse, notamment en Nouvelle-Aquitaine, du fait du débouché



manquant du côté de la RHD, le report de la demande sur les GMS n'étant que partiel. Si les chiffres ne sont pas encore disponibles, les exportations de produits laitiers semblent aussi marquer le pas.

Il s'ensuit que les cours du mixte beurre-poudre sont orientés à la baisse (- 30% sur le marché mondial, à l'exception de l'Océanie qui bénéficie du regain d'importations de la Chine). En Pays de la Loire, le prix beurre-poudre est de 220 €/tonne, induisant une perte de 20 €/tonne pour l'éleveur.

Cette crise concerne également le **lait bio**, qui, malgré une demande assez stable, voit son prix diminuer en laiterie, au point que le **risque d'un déclassement** du lait bio en conventionnel est plus élevé désormais.

C'est par conséquent la gestion de la crise laitière qui fait l'objet de toutes les attentions chez les éleveurs, et chez les autres acteurs des filières, ainsi que chez les éleveurs des autres Etats membres. **Tout va dépendre des mesures qui vont être retenues par la Commission à la fin du mois d'avril, ou au début du mois de mai**, ne serait-ce que pour éviter de reproduire la crise des années 2015-2017 :

- Déclenchement d'une aide au stockage privé (30 millions pourraient être dédiés au secteur laitier) ; ;
- Restauration temporaire du stockage public ;
- Revalorisation du prix d'intervention ;
- Aide versée aux producteurs acceptant de limiter la production ;
- Gestion de la crise à l'échelon local par des OP, en particulier en produits sous signes de qualité

Les semaines à venir vont donc être décisives pour le secteur laitier, et seront étroitement conditionnées par le rythme du déconfinement.

Produits laitiers (chèvre) : La filière lait de chèvre ne souffre pas trop d'un manque de collecte, puisque les laiteries parviennent à prendre le lait chez les éleveurs et à le traiter. Toutefois, pour lisser cette collecte, les laiteries recommandent de modérer la production de lait. Sur fond de réduction des importations, la demande a un peu augmenté, en particulier dans les GMS, parvenant à compenser raisonnablement la perte du débouché en RHD et à l'exportation.

Les consommateurs se portent essentiellement sur les produits laitiers en libre-service, et toujours nettement moins sur ceux à la coupe ou en ultra frais.

Concernant les producteurs fermiers, notamment en Pays de la Loire, les situations sont contrastées, puisque certains éleveurs ont pu, avec un surcroît de travail, s'orienter vers des livraisons à domicile, tandis que, d'autres ont jeté leur lait de chèvre.

Viande de volaille : selon les régions, la baisse de l'activité semble s'atténuer, en particulier en Pays de la Loire, puisqu'elle s'est fixée sur la semaine écoulée, à - 5 % au lieu de - 10 % il y a quinze jours. Il faut y voir un effet du redressement de la demande, notamment en GMS.

La seule crainte pour cette filière est liée au niveau des stocks sur pieds, qui, si certaines restrictions accompagnant le déconfinement persistent, pourraient s'étaler jusqu'à la fin de l'été 2020.

S'agissant des produits de la **cuniculture et des palmipèdes**, la Nouvelle-Aquitaine (départements du Sud-Ouest en particulier), la chute de la demande provoque un net ralentissement des activités des abattoirs, les obligeant à recourir à la congélation, d'autant plus que les



exportations sont quasi-nulles. Les prix s'inscrivent donc en forte baisse, menaçant dans le Sud-Ouest, en palmipèdes, quelques 1 800 éleveurs et plus de 160 entreprises.

En production d'œufs, la situation se maintient, notamment dans le Grand6est, où l'on déplore toutefois une augmentation des coûts liés à la logistique et à l'alimentation des animaux.

Viande porcine : Le cours de la viande porcine décline encore, effaçant partiellement la hausse de ces quatre dernières semaines. Il faut y voir l'effet d'un essoufflement du marché européen, en dépit d'une demande qui demeure dynamique en France, du fait des achats en libre-service dans les rayons de la charcuterie-salaisonnerie. Il s'ensuit que le cours du porc charcutier se maintient dans certaines zones, en particulier en Occitanie.

En revanche, les achats à la coupe sont encore très faibles, phénomène accentué par le fait que la fermeture des établissements de RHD rend complexe l'écoulement des morceaux de viande en GMS.

Sur le front des exportations, la bataille pour se placer sur le marché chinois, qui repart à la hausse, est intense. Les productions françaises éprouvent des difficultés à exporter. La crise sanitaire qui touche des pays comme les Etats-Unis, l'Italie ou l'Espagne, exerce une pression importante sur les débouchés intérieurs, incitant les producteurs à les compenser par un surcroît d'exportations sur la Chine.

Inquiétude partagée dans les régions, la persistance d'une autre crise sanitaire, celle de la PPA qui est bien installée en Pologne et qui se rapproche de l'Allemagne, pays frontalier de la Pologne. La propagation du virus de la PPA vers l'Ouest de l'UE provoquerait pour les éleveurs, un deuxième choc d'ampleur encore inconnue, de nature à fragiliser les trésoreries des élevages porcins.

Filières de proximité : circuits courts et agritourisme

En Pays de la Loire, la perte des débouchés en RHD et en marché de plein vent concernait près de 21 % des producteurs en circuits courts de la région. Si la plupart ont trouvé des circuits de substitution, notamment par les drives fermiers et la vente directe, les producteurs plus spécialisés (pigeons, lapins, fromages AOP) se retrouvent en grandes difficultés pour écouler ces produits peu demandés et consommés en restauration à domicile.

Focus : Restauration commerciale

Il est estimé que de 25 % à 40 % des bars et hôtels-restaurants risqueraient de faire faillite à l'issue de la crise sanitaire (sources : Gault & Millau et Union des métiers et des industries de l'hôtellerie). D'après une [étude](#) de Bordeaux Kedge Business School, sur un échantillon représentatif de plus de 14 000 établissements, près de la moitié ont un ratio endettement net / capitaux propres dans le rouge et un tiers ont un ratio de solvabilité (montant des ressources propres / total du bilan) en dessous de 20 %. La promesse d'annulation de charges par l'Etat à hauteur de 750 millions d'euros pour le secteur ne correspondrait au mieux qu'à 1 mois d'exonération de contributions.

Contacts : Quentin Mathieu et Thierry Pouch
Service études, références et prospective

